



Saulnot

Le petit journal n°8 - Juillet 2022

4
SAULNOT (Hte-Saône)

La Fontaine et la Maison Commune

25 janvier 1917



Le mot du Maire

Avant tout, je tiens à revenir sur une erreur laquelle s'est glissée dans le précédent numéro, erreur que l'une de nos lectrices a eu la gentillesse de me signaler. En fait une phrase modifiée lors de la mise en page, laissait alors à penser que le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), avait été finalisé au cours de la fin de l'année précédente (2021). En réalité cela est bien prévu, mais pour la fin 2022, ce qui implique par ailleurs que nous sommes actuellement toujours sous le régime du RNU (Règlement National d'Urbanisme). Il est seulement prévu qu'il devienne opérationnel à la fin de cette année.

Les premiers mois de cette année 2022 ne se sont pas déroulés dans l'allégresse, loin s'en faut.

Les causes en sont évidemment multiples, et dans le cas présent on peut citer le coût de la vie qui s'emballe tandis que le pouvoir d'achat diminue, les problèmes de santé dont on peine à sortir, les conditions atmosphériques l'actualité mondiale qui devient critique, etc... Chacun d'entre vous aura l'occasion de compléter la liste. Qui plus est, l'espoir d'une amélioration rapide s'avère de plus en plus hypothétique.

Quoiqu'il en soit, ces moments difficiles, nourrissent le besoin de se rapprocher les uns des autres, de communiquer, de discuter, et bien sûr de partager quelques bons moments. Tel fut d'ailleurs le cas lors de la fête de la Saint Jean, à laquelle, plus de cinq cent personnes se sont retrouvées.

Pour ma part, je remercie sincèrement tous ceux qui au sein du Comité des Fêtes, ont œuvré afin de nous permettre de partager ce grand moment de convivialité.

Réussite donc pour ce groupe d'hommes et de femmes, qui nous permis de rassembler pas moins de 500 Personnes. Soulignons que le Comité des Fêtes, est totalement autonome, et n'a aucune relation avec la Mairie, bien que certains de ses membres sont adjoints ou conseillers. Il est possible de travailler dans une société, et d'être membre d'une équipe sportive sans qu'il y ait une quelconque relation avec la société elle-même.



JF Ribière

Décoration du village par les enfants des Francas

Durant chaque année scolaire, les enfants du pôle périscolaire de Saulnot, encadrés par les animateurs des Francas développent plusieurs projets.

Toute l'année, ils travaillent sur une thématique fil rouge avec la mise en place d'ateliers. A chaque vacances, les enfants peuvent s'amuser à travers de grands jeux, d'activités manuelles et de sorties sur le thème du moment tels Halloween, Noël, Carnaval, Pâques, Fête des mères et des pères ...

Une partie de leur travail est également exposée lors du repas spectacle de fin d'année qui se déroule en général courant juin. Ce moment convivial partagé avec les parents, les enfants et l'équipe d'animation est un rendez-vous attendu par beaucoup.



Comme vous avez pu constater, à chaque grande période de l'année, les créations des enfants décorent maintenant notre commune. Ces beaux projets rendent les enfants responsables et respectueux et leur donnent envie d'embellir et de respecter leur environnement. Ils participent aussi au bonheur des yeux de tous les habitants de notre commune.



francasdesaulnot@yahoo.fr



03 84 27 46 58

Information sur les poteaux incendie



Sur l'ensemble des communes Saulnot, Malval, Corcelles et Gonvillars, il y a 25 poteaux incendies.

Ces derniers, sont vérifiés obligatoirement tous les 3 ans par l'Entreprise RAGOT Jean-Michel de Vesoul afin de maintenir le bon fonctionnement de ces poteaux d'incendie en cas d'accident.

Lors de ces vérifications, l'Entreprise est accompagnée de l'un de nos deux employés communaux habilités (M. Brice ou M. Collombet).

Entre chaque période de vérification, s'il y a un problème avec un poteau incendie, l'Entreprise assure également la maintenance.



La procédure pour faire vérifier les poteaux incendie est la suivante:

1. L'Entreprise établit un devis et propose un forfait,
2. L'Entreprise délivre un rapport à la mairie,
3. La mairie valide le devis,
4. L'Entreprise effectue les travaux.

A savoir que le prix de la révision d'un poteau est de 25€, soit un total de 625€ pour la révision de l'ensemble des poteaux incendies de la commune.

Chats



Lors des tous derniers échanges que nous avons eu avec l'association « Brigitte Bardot », parmi les sujets abordés vis-à-vis des chats, nous avons relaté l'empoisonnement par un produit à base de chloralose, de trois de ces animaux de compagnie (résidants dans des lieux proches les uns des autres).

Après un séjour d'une semaine chez leur vétérinaire respectif, et plusieurs transfusions, ces trois chats ont pu être sortis d'affaire. Inutile de préciser le choc subit par leurs maîtres, lesquels pensaient bien ne plus jamais revoir leur compagnon.

Nous espérons que cet empoisonnement, soit uniquement le fruit d'un concours de circonstances, et en aucune façon celui d'un acte de malveillance.

Néanmoins, si un tel incident venait à se reproduire, nous nous verrions dans l'obligation de diligenter une enquête. A titre d'information, il faut savoir que ce genre d'agissement est répréhensible par la loi.

L'article 655-1 du Code pénal punit le fait de donner volontairement et sans nécessité la mort à un animal domestique d'une peine d'amende de 1 500€ et de 3 000€ en cas de récidive. Toutefois, tuer un animal de compagnie peut être plus sévèrement puni. 8 févr. 2016.

Trottoirs



Les périodes alternées entre pluies et soleil l'été sont de plus en plus fréquentes, et donc guère propices à l'entretien de l'ensemble de l'espace vert par la seule équipe des services techniques municipaux. En conséquence, afin de pallier cette difficulté, un arrêté visant à incomber l'entretien des trottoirs aux occupants des immeubles riverains, sera très prochainement mis en place. (Exception sera faite pour les personnes âgées ou autres qui bénéficient déjà du ramassage des encombrants et du verre.)

Vous en avez déjà sûrement entendu parler, à la télévision, sur internet, dans les journaux... mais aujourd'hui si on vous en parle, c'est parce qu'elle collabore avec l'Espace France Services de Saulnot depuis un certain moment maintenant... Ci-après, quelques informations sur la Mission Locale d'Héricourt.

Qu'est-ce que c'est ? La Mission Locale fait partie du Réseau National des Missions Locales et constitue le service public territorial de l'accompagnement et de l'insertion des jeunes.

Présentes sur l'ensemble du territoire national, métropolitain et ultramarin, les 440 Missions Locales exercent une mission de proximité avec un rôle essentiel: accompagner tous les jeunes sortis du système de formation initiale, âgés de 16 à 25 ans, qui le souhaitent ou qui en expriment le besoin, dans leurs parcours d'accès à l'emploi, à la formation et à l'autonomie sociale (santé, logement, mobilité, etc).

La Mission Locale d'Héricourt-Villersexel est une structure associative qui couvre le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et celui de la Communauté de Communes du Pays de Villersexel.

Huit professionnels, des conseillers à l'emploi, accueillent et accompagnent le Public Jeune entre 16 et 26 ans pour:

- L'aide à l'Orientation
- La recherche d'un stage, d'un emploi, d'un apprentissage
- La recherche Formation adaptée
- L'accompagnement dans les démarches pour accéder à l'autonomie.

(Par exemple: contrat engagement Jeune; coaching dynamique de 6 mois minimum ouvrant droit à une allocation PACEA (parcours d'accompagnement contractualisé vers l'emploi et l'autonomie); les contrats aidés (PEC/CIE); aides au permis de conduire; simulations et découvertes de métiers grâce aux casque de réalité virtuelle METIERS360; INFORIZON; formation PSC1...)

Pour qui ? La Mission Locale accompagne gratuitement tous les jeunes, qui le souhaitent ou qui en expriment le besoin, âgés de 16 à 25 ans (et jusqu'à 29 ans lors d'une RQTH), dans leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Où ? Ils vous accueillent du lundi au vendredi, dans leurs locaux situés 11 rue de la Tuilerie 70400 Héricourt, aux horaires ci-dessous:

Lundi: 10h - 12h / 13h30 - 17h30

Judi: 08h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Mardi: 08h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Vendredi: 08h30 - 12h

Mercredi: 08h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Dans les locaux de l'EFS de Saulnot, les premiers et les derniers mercredis du mois, de 14h à 16h

Comment ? La Mission Locale est là pour mobiliser les jeunes et les accompagner de manière dynamique. Vous pouvez rencontrer la Mission Locale:

- En vous présentant directement lors des permanences à l'Espace France Services de Saulnot;
- En prenant contact avec eux par téléphone au 03.84.46.58.03;
- En vous rendant dans leurs locaux ;
- Sur leur page Facebook et Instagram "Mission Locale Héricourt Villersexel - @milohericourt";
- Ou par e-mail missionlocalehericourt@milobfc.fr

Si vous avez des questions concernant les permanences à l'Espace France Services, vous pouvez prendre contact avec l'EFS au 03.84.57.75.36